



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Arrêté portant désignation des membres du comité technique spécial

La rectrice de l'académie de Dijon

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;
- VU l'arrêté du 13 juin 1983 modifié portant création des comités techniques paritaires académiques placés auprès des recteurs d'académie et des comités techniques paritaires départementaux placés auprès des inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ;
- VU l'arrêté du 8 avril 2011 portant création du comité technique ministériel et des comités techniques des services déconcentrés du ministère chargé de l'éducation nationale ;
- VU les résultats des élections du 6 décembre 2018 pour la consultation des personnels en vue de la désignation des représentants du personnel au sein du comité technique spécial ;
- VU les propositions présentées par les organisations syndicales représentatives ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : le Comité Technique Spécial est constitué ainsi :

Représentants de l'administration

Nathalie ALBERT-MORETTI, Rectrice de l'académie de Dijon,
Cédric PETITJEAN, Secrétaire général adjoint, Directeur des ressources humaines,

Représentants des personnels

Titulaires :

M. Yannick SALLES (UNSA)
Rectorat

Mme Christine SOUBEYRAND (UNSA)
DSDEN 71

M. Nicolas CAMBAZARD (UNSA)
Rectorat

Mme Claudette COLLIN (UNSA)
DSDEN 21

Suppléants :

Mme Isabelle AMIS (UNSA)
DSDEN 21

Mme Claire VEGLIO (UNSA)
DSDEN 21

Mme Rosine BRIFFAUT (UNSA)
Rectorat

Non désigné

Titulaires :

Mme Isabelle CHARLES (UNSA)
DSDEN 58

Mme Laetitia MAURANNE (SGEN-CFDT)
DSDEN 58

Mme Céline CERTA (SGEN-CFDT)
DSDEN 89

Mme Isabelle LECLERCQ (FO)
DSDEN 71

Non désigné

M. Arnaud DEROUSSIAUX (SNPTES)
Rectorat

Suppléants :

Non désigné

Non désigné

Non désigné

Mme Sandrine GAILLE (FO)
DSDEN 71

Mme Claire DELACHAMBRE (FSU)
Rectorat

Mme Laurence ADRY (SNPTES)
Rectorat

Article 2 : le présent arrêté annule et remplace l'arrêté du 6 décembre 2019.

Article 3 : la Secrétaire générale de l'académie de Dijon est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site de l'académie.

Fait à Dijon, le 26 octobre 2020

La rectrice



Nathalie ALBERT-MORETTI